



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 mai 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mai 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mai 2008

**Acquisition d'une parcelle de terrain - La Roussille - cadastrée
section DY n° 612p appartenant à M. et Mme LE TACON**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Chantal BARRE
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel SURET-CANALE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Conseillers :

M. Bernard BARE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2008

DELIBERATION D20080192

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors des acquisitions liées au projet de la Coulée Verte, une parcelle de terrain n'avait pu être acquise au lieudit La Roussille suite au refus des propriétaires de cette parcelle d'autoriser le passage devant leur propriété.

Les nouveaux propriétaires de cette maison ont pris contact avec les services de la Ville afin de proposer la vente de la partie de leur propriété correspondant au passage reliant la passerelle aux écluses face à l'Auberge de La Roussille.

Après négociation, cette cession a été consentie conformément à l'avis du Domaine, sur une base de 760,00 € pour une emprise d'environ 140 m² à prendre dans la propriété, et constituant le cheminement de fait situé le long de la propriété en bordure de Sèvre.

Cette acquisition permettrait de régulariser l'accès à la Coulée Verte par le bourg de Saint Liguairé et constituerait une boucle avec l'accès sur l'autre rive en bas du pont de la Rue du Huit Mai.

En outre, il a été convenu que la Ville de Niort prendra à sa charge les frais de géomètre nécessaires à la délimitation exacte de l'emprise.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître DECRON-LAFAYE Notaire associé à Niort.

Tous les frais et droits résultant de ladite acquisition seront imputés au chapitre 820038311 Fonction 8311 article 2111 du Budget Espaces Verts.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL